

CHAPTELAT

MAGAZINE

vosre
BULLETIN MUNICIPAL



À VOTRE ÉCOUTE P.6

1^{er} budget participatif lancé !



Eau : réhabilitation du réseau d'eau P.7



Mairie : Rénovation de la mairie P.7



**Mesdames, Messieurs,
Chères et Chers Catalacois,**

À la suite des élections municipales, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mesurons pleinement la responsabilité qui est la nôtre et nous mettons toute notre énergie au service de notre commune et de ses habitants.

Depuis notre installation, nous travaillons activement à la structuration de l'action municipale autour de plusieurs commissions thématiques afin de répondre au mieux aux attentes de chacun : ressources humaines, attractivité économique, sécurité, jeunesse, citoyenneté, mieux vieillir, CCAS, transition écologique, mobilité, projets et équipements structurants, ainsi que vie sportive, culturelle et associative.

Notre ambition est claire : agir concrètement et efficacement pour améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de Chaptelat.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes fixés une feuille de route ambitieuse pour 2026, avec un premier objectif fort : tenir nos dix premiers engagements par des réalisations concrètes d'ici la fin de l'année 2026.



Nos 10 premières actions :

- l'ouverture de l'ALSH durant les deux semaines de chaque petites vacances scolaires (sauf celles de Noël) ;
- l'isolation de la mairie, dans la continuité du raccordement au réseau de chaleur ;
- la réhabilitation de notre réseau d'eau, en partenariat avec Limoges Métropole ;
- la mise en place du premier budget participatif communal ;
- le lancement, dès octobre, du premier Conseil de développement économique communal, réunissant entrepreneurs et porteurs de projets de Chaptelat ;
- l'étude d'aide aux seniors portée par le CCAS et l'association Soleil des Âges ;
- l'installation d'une caméra de surveillance à la suite des cambriolages successifs constatés ces derniers mois ;
- la refonte complète du site internet de la commune ;
- le renforcement des effectifs du service de garderie scolaire ;
- ainsi que la réfection de salles de classe durant l'été.

Ces premières actions traduisent notre volonté d'être une municipalité de proximité, attentive, dynamique et tournée vers l'avenir.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations, des acteurs économiques et de l'ensemble des habitants pour faire avancer collectivement notre commune et la développer harmonieusement.

*Ensemble, poursuivons cette dynamique au service de Chaptelat.
Bien fidèlement,*



Julie Lenfant

Maire de Chaptelat, Vice-Présidente de Limoges Métropole



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

À vos côtés pour construire l'avenir de notre commune

Élus le 23 mars dernier, nous sommes fiers de vous présenter l'équipe municipale qui s'engage chaque jour, avec passion et bienveillance, pour le bien-être de tous et le dynamisme de notre commune.



Julie LENFANT

Maire de Chaptelat

Vice-Présidente de Limoges métropole en charge de l'innovation, enseignement supérieur et recherche

VOS ADJOINTS



Sébastien DESERBAIS

1^{er} adjoint

Il est donné délégation de fonction à M. Sébastien DESERBAIS, 1^{er} adjoint, pour exercer les attributions suivantes :

- l'urbanisme,
- l'éclairage public,
- les affaires scolaires et périscolaires,



Solange BRAYE

2^{ème} adjointe

Il est donné délégation de fonction à Mme Solange BRAYE, 2^{ème} adjointe, pour exercer les attributions suivantes :

- administratif et juridique,
- les finances,
- les ressources humaines.



Nicolas DECHAUX

3^{ème} adjoint

Il est donné délégation de fonction à M. Nicolas DECHAUX, 3^{ème} adjoint, pour exercer les attributions suivantes :

- les travaux dans les bâtiments communaux,
- les espaces verts et le cadre de vie,
- le développement local.



Laetitia VERGNE

4^{ème} adjointe

Il est donné délégation de fonction à Mme Laetitia VERGNE, 4^{ème} adjointe, pour exercer les attributions suivantes :

- chargée de l'événementiel,
- les actions en faveur des seniors,
- développement de la vie associative et culturelle.

VOS ADJOINTS DÉLÉGUÉS



Caroline LAVIGNE

Conseillère déléguée

- Action sociale et politique de solidarité
- Gestion et animation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Thierry PEYRAT

Conseiller délégué

- La sécurité et la tranquillité publique du quotidien



Marion RABIET

Conseillère déléguée

- En matière d'environnement



Christel MASDIEU

Conseillère déléguée

- Accueil de loisirs et politique petite enfance
- Suivi d'un ALSH

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jérémy CHENIEUX



Julien DUROUX



Laurent LAMARGUE



Valérie JUDE



Mathieu TALLET



Francesca BURATTI



Nadège TEXIER



Jean-Marie PONTABRY

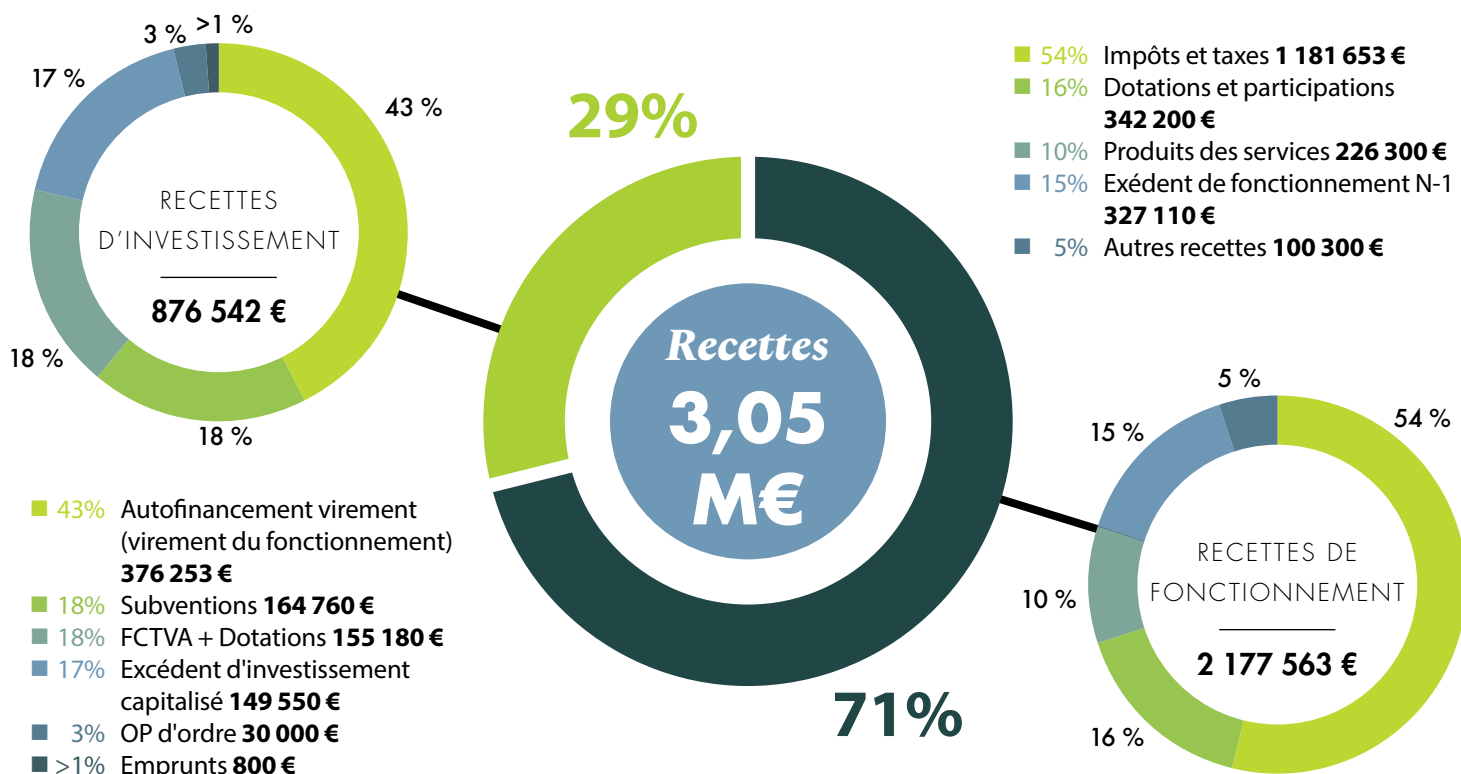


Julien POMARES

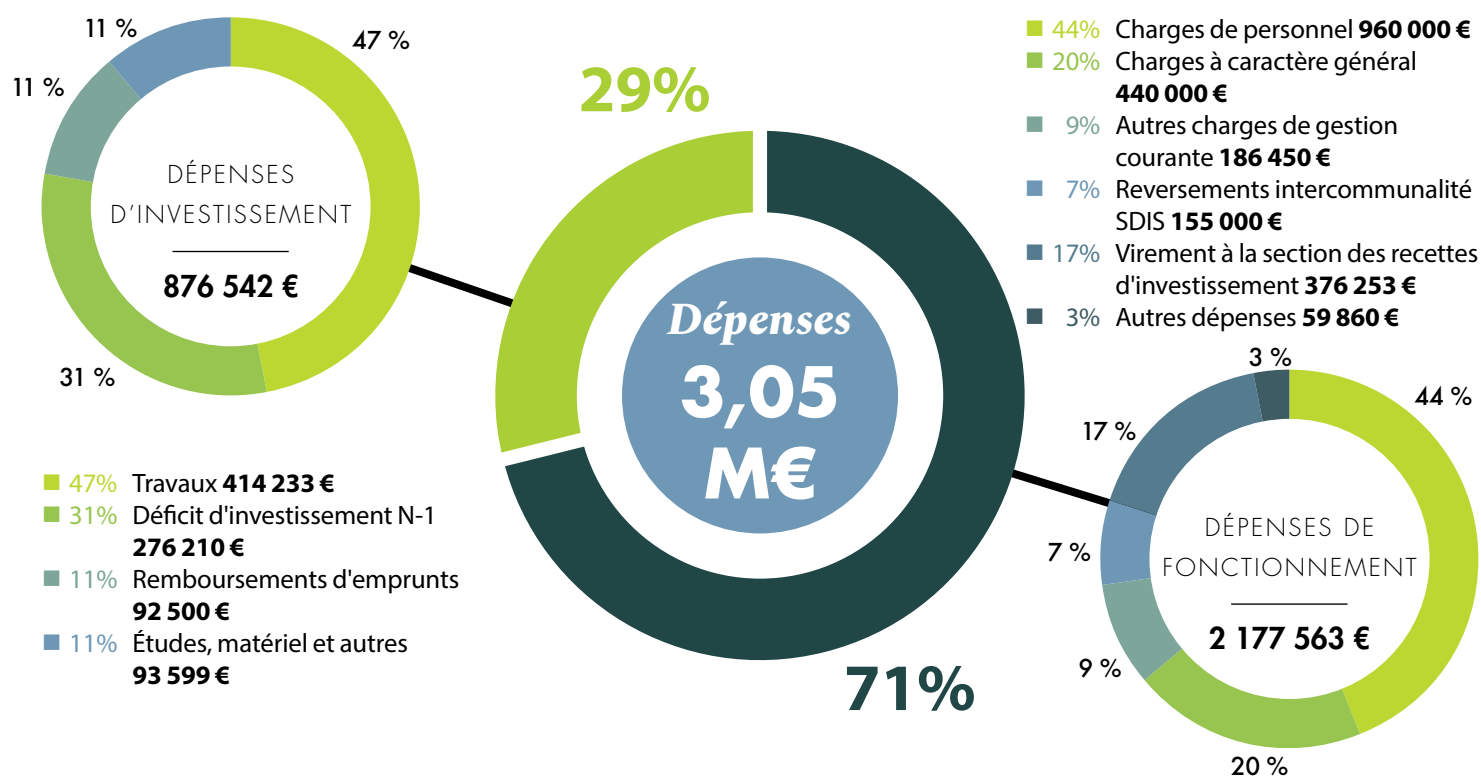


Marie DEMAISON

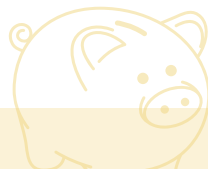
Budget des recettes de fonctionnement et d'investissement



Budget des dépenses de fonctionnement et d'investissement



Budget construit sans hausse de la fiscalité, avec un haut niveau de services et un recours très limité à l'emprunt.



Le budget Communal de 2026

Le 8 avril 2026, le conseil municipal s'est réuni pour adopter le Budget Primitif 2026 qui s'élève à 3 054 105 €.

Le budget est réparti en deux sections :
2 177 563 € en fonctionnement et **876 542 € en investissement**.
Ce budget s'inscrit dans une logique de rigueur, stabilité et prudence, dans un contexte économique encore contraint.
La commune fait le choix de :

- ne pas augmenter les impôts,
- maîtriser ses dépenses,
- maintenir un haut niveau de services publics.



PRINCIPES DE PRUDENCE ET BONNE GESTION PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS NI DES TARIFS,

tout en maintenant un niveau de services publics élevé :

- développement de l'accueil de loisirs
- renforcement du périscolaire
- maintien de l'agence postale
- soutien aux commerces et marchés
- accompagnement des associations
- actions du Conseil Municipal des Jeunes
- lancement du budget participatif

La commune poursuit son plan de sobriété énergétique :



- optimisation de l'éclairage public
- développement de solutions solaires
- maîtrise des consommations
- utilisation du bois en complément du gaz
- entretien des bâtiments

Amélioration du cadre de vie

- Végétalisation des espaces publics
- Projet de végétalisation des écoles
- Végétalisation du cimetière
- Nouveau site internet communal
- Amélioration des espaces de vie

Travaux 2026 : enveloppe d'environ 400 000 €

Des investissements orientés vers :

- Économies d'énergie
- Sécurité
- Cadre de vie

Principales opérations :

- Réfection de salles de classe
- Rénovation énergétique mairie
- Travaux école et sécurisation
- Réparation toitures (église / mairie)
- Aires de jeux et pétanque
- Vidéoprotection
- Éclairage solaire (sécurisation des parcours scolaire)
- Études de projets structurants

Le soutien aux associations est maintenu à 22 000 €, confirmant l'engagement communal en faveur du tissu associatif.

La commune poursuit son engagement pour la vie locale :

- Événements culturels
- Animations communales
- Feu d'artifice de Noël
- Initiatives associatives
- Soutien financier au CCAS

Ce que financent les dépenses Ressources Humaines



Derrière les chiffres, des services et des agents à votre service

- Accueil de la mairie, services administratifs, état civil,
- Direction générale des services
- Agence postale communale
- Entretien de la voirie et des bâtiments
- Espaces verts et équipements roulants
- Services scolaires, périscolaires et centre de loisirs
- Action sociale
- Culture et vie associative, événementielle et sportive



UN BUDGET PARTICIPATIF

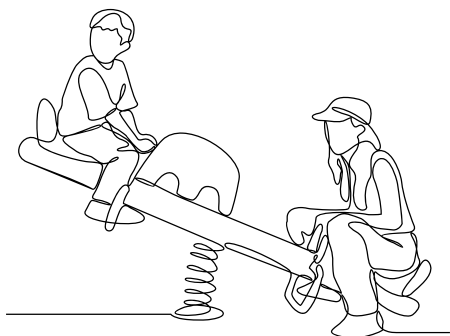
pour donner vie à vos idées !

30 000 € pour vos idées : Chaptelat lance son premier Budget Participatif !

La réhabilitation du bourg est aujourd'hui terminée. Mais parce que l'avenir de Chaptelat se construit aussi dans ses villages et ses lotissements, la municipalité souhaite aller plus loin en donnant directement la parole aux habitants.

Avec le lancement de son premier **Budget Participatif**, la commune consacre une enveloppe de **30 000 €** à des projets imaginés par les Catalacois pour améliorer leur cadre de vie.

Aménagements de proximité, espaces de convivialité, embellissement des quartiers, projets environnementaux ou initiatives favorisant le lien social : chacun peut proposer une idée utile à tous.



Cette démarche innovante poursuit un objectif simple : **valoriser, développer et embellir les villages et les lotissements de Chaptelat avec ceux qui les vivent au quotidien.**

Parce que les meilleures idées naissent souvent sur le terrain, la municipalité invite chaque habitant à devenir acteur de son cadre de vie et à participer à la construction du Chaptelat de demain.

Avec ce budget participatif, la municipalité souhaite encourager l'engagement citoyen et permettre à chacun de devenir acteur de l'avenir de Chaptelat.

COMMENT PARTICIPER ?

- ✓ Être habitant de Chaptelat (hors centre-bourg)
- ✓ Proposer un projet d'intérêt général situé dans un lotissement ou un hameau de la commune
- ✓ Déposer son formulaire en mairie ou envoyer par mail (mairie@chaptelat.fr) lorsque l'appel à projets sera ouvert



Ce texte est basé sur la délibération créant le budget participatif communal et son règlement, qui prévoient une enveloppe de 30 000 €, réservée aux projets situés dans les lotissements et hameaux de Chaptelat, avec une sélection par un jury associant élus et habitants.

Vous avez une idée pour améliorer votre cadre de vie ? N'hésitez pas à la partager !

Ensemble, construisons les projets de demain.



Travaux de rénovation énergétique de la mairie

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique et de la maîtrise des consommations, la commune poursuit la rénovation énergétique de ses bâtiments publics avec une nouvelle phase de travaux concernant la mairie et l'agence postale communale.

Cette nouvelle étape de rénovation a permis de traiter plusieurs points essentiels du bâtiment communal. La toiture a d'abord fait l'objet de réparations pour un montant de **10 797 € TTC**, complétées par un nettoyage complet pour **6 303 € TTC** (couvreur de Chaptelat Mickael BOYER). En parallèle, l'entreprise FAURE et agents municipaux ont réalisé les travaux d'isolation des combles sous rampants pour **16 694 € TTC**, améliorant significativement la performance thermique de la mairie. Le remplacement de plusieurs menuiseries, dont la porte d'entrée et certaines fenêtres, a également été effectué pour **16 496 € TTC**.

Le coût de cette opération de rénovation énergétique s'élève à **31 500 €**, pour laquelle la commune a obtenu le soutien de plusieurs partenaires

institutionnels. Grâce à ces financements, une première étape importante de la modernisation énergétique du bâtiment a pu être menée à bien.

Dans la continuité de cette démarche, la municipalité prépare désormais une nouvelle tranche de travaux estimée à **55 000 €**, qui portera principalement sur le remplacement de l'ensemble des menuiseries de la mairie, incluant la salle des mariages et l'étage du bâtiment. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise NORBA pour un montant prévisionnel de 52 664 € TTC et le reste en régie par les agents municipaux. Des demandes de subventions seront déposées auprès des différents financeurs afin d'accompagner cette nouvelle phase de rénovation énergétique.



Plus de 100 000 € sont ainsi consacrés à la rénovation et à l'amélioration énergétique de la mairie. Depuis le lancement du programme de rénovation énergétique et de mise en valeur du patrimoine communal, plusieurs opérations ont été réalisées ou programmées :

Travaux	Montant TTC
Réparation de la toiture	10 797 €
Nettoyage de la toiture	6 303 €
Isolation des combles (Entreprise FAURE)	16 694 € (subv ETAT (detr) et Fonds Vert 70% + 10% Département soit 80% d'aide)
Remplacement porte et fenêtres	16 496 € (subv ETAT (detr) et Fonds Vert 70% + 10% Département soit 80% d'aide)
Remplacement de l'ensemble des menuiseries (salle des mariages et étage) – Entreprise NORBA	52 664 € (subventions en cours de validation)
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	102 954 € TTC

Cet investissement permettra de réduire durablement les consommations d'énergie, d'améliorer le confort des usagers et des agents communaux, tout en préservant et valorisant le patrimoine communal pour les années à venir.



Travaux sur les réseaux d'eau : poursuite des améliorations

En collaboration avec **Limoges Métropole**, la commune poursuit les travaux de modernisation et de sécurisation des réseaux d'eau sur le territoire communal. Les interventions engagées

entre l'*allée de la Chenevière* et le lieu-dit *Les Arches* permettent d'améliorer la qualité des infrastructures existantes et de garantir un meilleur service aux habitants.



Plusieurs opérations ont été réalisées ou programmées dans le cadre des investissements 2025-2026 :

• 2025 - Secteur de La Pacaille

Travaux réalisés pour un montant de **103 000 € ttc**.

• 2026 - Secteur des Arches

Travaux réalisés pour un montant de **84 000 € ttc**.

• 2026 - Secteur du Touyer

Travaux en cours, pour un montant prévisionnel de **81 600 € ttc**.

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche d'entretien durable et de sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable de la commune.

Gestion de l'eau potable

Fournir à l'ensemble de la population une eau de qualité, en quantité suffisante et permanente, est l'une des principales missions de Limoges Métropole. C'est donc en régie qu'elle produit et distribue de l'eau potable aux citoyens de 9 communes. À savoir, Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Couzeix, Le Palais-sur-Vienne, Limoges, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Peyrilhac et Veyrac.

Quelques chiffres sur l'eau

Près de 208 705 habitants sont alimentés quotidiennement en eau potable.

10 772 865 m³ d'eau distribués aux habitants et entreprises de 9 communes.

66,8% des habitants déclarent boire de l'eau du robinet quotidiennement.





Chemins de randonnée

Les chemins de randonnée communaux bénéficient également d'opérations d'entretien et de mise en valeur pour permettre aux habitants et visiteurs de profiter pleinement des parcours.



Équipements sportifs

La commune a procédé à l'installation de nouveaux abris au stade de football pour améliorer les équipements destinés aux sportifs et aux accompagnateurs.



Réfection du toit de l'église

Des travaux de réparation du toit de l'église ont été entrepris par un couvreur installé sur la commune. Cette intervention participe à la préservation du patrimoine communal.



La gestion de proximité



Afin que les 20 communes de **Limoges Métropole**, restent propres, **la gestion de proximité** effectuée au quotidien les tâches suivantes :

Gestion de la propreté urbaine :

collecte de sacs et de dépôts sauvages, balayage et entretiens divers, curage de fossés, ramassage de feuilles, décollage d'affiches, élimination de graffitis, lavage de voirie.

Maintenance du domaine public routier, viabilité hivernale, nettoyage après les grandes manifestations... ;

Réalisation et coordination de chantiers mutualisés avec les agents mis à disposition sur les 20 communes ;

Gestion du patrimoine arboré ;

Appuis techniques pour des **chantiers ponctuels de voirie et réseaux divers** ;

Ateliers techniques de serrurerie, de menuiserie et de peinture, support aux activités de la régie.

Embellissement du centre-bourg et entretien de la voirie

Des travaux de décapage et de nettoyage des espaces publics ont été effectués dans le secteur de l'église ainsi que dans l'ensemble du centre-bourg afin d'améliorer l'environnement et le cadre de vie.





La commune poursuit activement ses actions en faveur du lien social, de la citoyenneté et de l'implication des habitants à chaque étape de la vie locale. Plusieurs temps forts ont marqué ces derniers mois.

Accueil des nouveaux arrivants

Une réunion d'accueil des nouveaux habitants a été organisée afin de leur présenter la commune dans son ensemble : son fonctionnement, ses services municipaux, ses équipements ainsi que le tissu associatif local.

Ce moment d'échange, placé sous le signe de la convivialité, permet de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et de favoriser leur participation à la vie communale. Les élus ont également pu répondre aux questions et recueillir les premières impressions des participants.



Cérémonie de remise de la carte électorale

Une cérémonie symbolique a été organisée pour les jeunes ayant atteint leur majorité, avec la remise de leur première carte électorale.

Ce temps fort citoyen marque leur entrée dans la vie démocratique et rappelle l'importance du vote et de l'engagement civique. À cette occasion, un échange a permis de sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs en tant que citoyens.



La boutique éphémère Rue Saint-Eloi



Conseil Municipal des Jeunes (CME)

Le Conseil Municipal des Jeunes poursuit ses projets avec dynamisme et créativité. Dans une démarche à la fois écologique et participative, les jeunes élus ont décidé de rénover et décorer le local à poubelles de l'école.

Ce projet de transformation intègre des motifs colorés et des symboles forts liés au tri sélectif et à la protection de l'environnement (baleine, éléments graphiques du recyclage, etc.).

Cette initiative illustre pleinement l'implication du CME dans l'amélioration du cadre de vie scolaire et la sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux, tout en développant leur sens des responsabilités et leur esprit collectif.



La mise à disposition du local communal de la rue Saint-Éloi a permis l'accueil de la boutique éphémère **Cookie Shop**, portée par Laetitia. Au-delà de son activité de fabrication de cookies artisanaux, cette initiative a également proposé des ateliers de crochet et de céramique, contribuant à l'animation du centre-bourg et au développement des activités créatives accessibles à tous.



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

La municipalité organise, en partenariat avec le **Groupement de Gendarmerie de la Haute-Vienne**,

 **Lundi 29 juin**

 **À 18h00**

 **Salle des mariages / mairie**



En présence de **Madame le Maire** et les représentants du **Groupement de Gendarmerie de la Haute-Vienne**, plusieurs sujets seront abordés :

Cette réunion est ouverte à tous les habitants. Venez vous informer, échanger et poser vos questions afin de préserver ensemble la tranquillité de notre commune.



La **vidéoprotection**



L'opération **Tranquillité Vacances**



Le dispositif **Participation Citoyenne**



Propreté et civisme

De nouveaux panneaux rappelant l'interdiction des déjections canines ont été installés dans différents secteurs de la commune (aire de jeux et stade, église) afin de sensibiliser chacun au respect des espaces publics.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Agissons ensemble !

Les chenilles processionnaires du pin sont de retour sur notre territoire. Au-delà des dégâts qu'elles causent aux arbres, elles représentent un véritable risque pour la santé humaine et animale. Leurs poils urticants peuvent provoquer des allergies, des irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Les chiens sont également particulièrement exposés lors des promenades.

Pourquoi intervenir ?

- Préserver la santé des habitants et des animaux ;
- Protéger les pins et autres conifères ;
- Limiter la propagation de l'espèce ;
- Préserver la biodiversité locale.

Quelques conseils

- Ne jamais toucher les chenilles ni leurs nids.
- Éviter de stationner ou de pique-niquer sous les arbres infestés.
- Tenir les animaux domestiques éloignés des zones concernées.
- Signaler la présence importante de nids à la mairie.

Des solutions écologiques existent

L'écopiege

Installé sur le tronc des pins, l'écopiege permet de capturer les chenilles lors de leur descente en procession vers le sol. Il constitue une méthode écologique, efficace et simple à mettre en œuvre. Son installation est recommandée entre fin novembre et fin janvier, selon les conditions climatiques.

Le piège à phéromones

Utilisé de fin mai à fin août, il attire les papillons mâles afin de limiter la reproduction de l'espèce. Son installation est conseillée dès la fin avril ou le début du mois de mai.



Compte-rendu d'actions



1^{ère} ouverture du centre de loisirs les petites vacances scolaires, arbre de naissance au Theillol, repas des aînés, atelier parents-enfants de la famille papote et réunion d'infos seniors

Cette année a été marquée par plusieurs initiatives en faveur des familles, des enfants et des aînés de la commune.



Pour la première fois, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) **La Fabri'k** a ouvert ses portes durant l'ensemble des petites vacances scolaires. Cette expérimentation a rencontré un accueil favorable de la part des familles. Forts de ce succès, les élus étudieront la possibilité d'une ouverture pendant un mois durant la période estivale dès l'année prochaine.

L'opération « Arbre de naissance » s'est poursuivie au lieu-dit Le Theillol. Chaque arbre planté représente symboliquement une naissance enregistrée sur la commune.



Au-delà de sa dimension symbolique, cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de valorisation du cadre de vie et de développement durable, en contribuant à l'enrichissement du patrimoine végétal communal et à la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, plusieurs actions destinées aux seniors ont été organisées dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Des ateliers « **Rester en forme chez soi** » ainsi que des séances de **prévention des chutes** ont permis aux participants de bénéficier de conseils pratiques pour préserver leur autonomie, leur mobilité et leur qualité de vie au quotidien.



Dans le cadre du dispositif « **Famille Papote** », soutenu par la CAF de la Haute-Vienne, plusieurs animations ont été proposées aux habitants. Parmi elles, un atelier de sophrologie a permis aux participants de découvrir des techniques favorisant le bien-être et la détente. Un atelier « **Attrape-rêves** » a également rencontré un beau succès, offrant aux familles un moment créatif et convivial propice aux échanges.



Enfin, le traditionnel repas des aînés a, une nouvelle fois, rencontré un beau succès. Ce rendez-vous attendu reste un moment privilégié de convivialité et de partage, apprécié de tous les participants et contribuant à renforcer les liens entre les générations.



CONTACTS UTILES



SAMU
15



POMPIERS
18



POLICE
17

Commune de Chaptelat

Mairie

05 55 39 94 52

54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat

mairie@chaptelat.fr

www.mairie-chaptelat.fr

Vivre à Chaptelat



Heures d'ouverture

Lundi	Fermée au public	14 ^h 00 - 17 ^h 30
Mardi	8 ^h 30 - 12 ^h 00	14 ^h 00 - 17 ^h 30
Mercredi	8 ^h 30 - 12 ^h 00	14 ^h 00 - 18 ^h 00
Jeudi	Fermée au public	14 ^h 00 - 17 ^h 30
Vendredi	8 ^h 30 - 12 ^h 00	14 ^h 00 - 16 ^h 00
Samedi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	

En cas d'urgence

Élu(e) d'astreinte 06 78 03 33 92

Agence postale communale

05 55 39 01 58

54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat



Heures d'ouvertures

Mardi	08 ^h 00 - 12 ^h 00	
Mercredi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	14 ^h 30 - 18 ^h 00
Jeudi	08 ^h 00 - 12 ^h 00	
Vendredi		14 ^h 30 - 18 ^h 00
Samedi	09 ^h 00 - 12 ^h 00	

École

Primaire : 05 55 39 45 50

Garderie : 05 55 39 60 13

Restaurant scolaire : 05 55 39 36 38

Relais assistantes maternelles

M^{me} BUREAU Marlène : 06 79 78 36 74

Micro-crèche

Le repaire des lutins : 05 55 58 84 60

ALSH, Centre de loisirs la Fabrik'

06 31 57 82 48

periscolaire@chaptelat.fr



Département de la Haute-Vienne

Standard : 05 55 45 10 10

Assistante sociale

M^{me} LEOBARDY, 05 55 49 19 99

ou 05 55 30 92 69 (sur rendez-vous)

Conciliateur de justice

M Marc DEROIT

Prendre rdv par mail : marc.deroit@conciliateurdejustice.fr



Communauté Urbaine Limoges Métropole

Standard : 05 55 45 79 00

Service de l'eau

05 55 45 62 36

En cas d'urgence 05 55 04 46 00



Transports scolaires

05 55 45 78 78

Déchèteries

0 800 86 11 11 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)

Numéros d'urgences

Gendarmerie

Nieul : 05 55 75 80 07 - Aix-sur-Vienne : 05 55 70 13 58



0 810 333 087



0 810 433 087

Médical

Cabinet vétérinaire « Les Moustaches »

Docteur FORMOSA : 05 55 32 08 53



Kinésithérapeutes / Masseurs

M^{me} Julie PERRIN - M^{me} Salomé PAQUIER

M^{me} Laura BORGES - M. Mickael CHEBIL

M^{me} Samira SARAA :

05 87 75 65 50



Maison pluridisciplinaire

Psychologue

M^{me} BOYER : 06 79 55 74 32

Ostéopathe

M^{me} MERMILLIOD : 06 27 41 61 53



Infirmières

M^{me} THIBAUD et M^{me} CAPERAN : 05 55 36 90 46

57 Rue Saint Eloi

M^{me} ARNOULD : 06 27 60 89 78

1 Rue de la Fontaine



Médecin

M. DOMENGER : 05 55 39 30 99

57 rue Saint Eloi



Dentiste

Dr. Mirela APOSTOLESU : 05 55 70 00 65

2 impasse Nantilde

Autres professionnels de santé

Etiopathe

M^{me} LESCOP : 06 37 92 73 73

1 Rue des Taillandiers

Orthophoniste

M^{me} BRAUER : 06 04 03 37 17

1 Rue des Taillandiers

Sophrologue

M^{me} THOMAS-DAMPRUNT : 06 25 52 10 15

1 Rue de la fontaine



Commerces

Bar & brasserie - Le Limous'ain

73 Rue Saint-Éloi - 05 55 35 41 07

Garages

J.C BONNET - 7 rue des Pères Duclou - 05 55 39 94 79

AD EXPERT - Chantelauve - 05 55 39 96 66

LIA - 6 La Borde - 05 55 39 90 92

AMG - Motoculture - 07 87 31 97 76 / Voiture - 06 11 11 62 52

Salon de coiffure - Millenium Coiffure

Rue des Pères Duclou - 05 55 36 70 47

Pépiniériste - Pépiplant

45 rue des Forges - 06 66 53 55 72

Pension canine - Les Pattounes

pennyfanny6@gmail.com - 06 22 94 80 37

www.chaptelat.fr

